

# Bulletin d'inscription

(Jusqu'au 30 juin 2023)



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Je désire m'inscrire dans la catégorie :  
(Cochez votre catégorie)

1

2

3

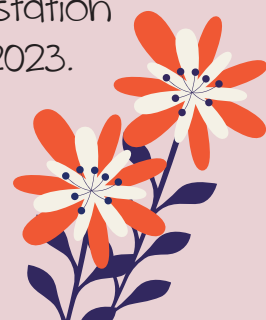
4

5

Le jury se réserve le droit de modifier la catégorie  
d'un participant s'il le juge nécessaire.

J'autorise la municipalité de Cosne, ses agents, ayants droit, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication du Concours de Fleurissement 2023.

Je m'oppose à la publication de mon image dans le cadre de la promotion et la communication du Concours de Fleurissement 2023.



# LES CATÉGORIES

- ① **Maison avec jardin visibles de la rue**  
Prix visant à récompenser les fleurissements des jardins sur rue, de maisons dont la qualité et la visibilité participent à l'embellissement du cadre de vie.
- ② **Jardins potagers visibles de la voie publique**  
Prix visant à récompenser un jardin potager présentant une qualité esthétique particulière et /ou proposant des modes de gestion et d'entretien écologiques.
- ③ **Balcons et/ou terrasses fleuries des maisons, immeubles ou résidences**  
Prix récompensant le fleurissement des balcons et terrasses dans de l'habitat collectif ou de l'habitat individuel.
- ④ **Végétalisation sur l'espace public**  
Prix récompensant les personnes participant à l'embellissement des pieds de mur sur le domaine public, principalement dans le cadre de l'initiative du permis de végétaliser et en dehors de l'opération « Pieds de murs ».
- ⑤ **Acteur économique : prestataire touristique, commerce, artisan, entreprise**  
Prix récompensant les commerces, hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, gîtes, lieux de visite, entreprises, etc. proposant un fleurissement visible de l'espace public, un jardin d'intérêt à leurs visiteurs ou tout aménagement concourant à l'embellissement du cadre de vie du quartier concerné.

